



RÈGLEMENTS & RÈGLES DE FONCTIONNEMENT



1. Le port du casque protecteur homologué « CSA Hockey » est obligatoire jusqu'à l'obtention de l'écusson 5 réussie. Règlement de Patinage Canada.

Si votre enfant ne porte pas un casque réglementaire, il ne pourra pas embarquer sur la glace.

2. Il est recommandé par Patinage Canada de ne pas mettre de « collants » sur le casque protecteur pour ne pas altérer la garantie du manufacturier.
3. Les cheveux longs doivent être attachés en tout temps même sous le casque.
4. Aucune nourriture, boisson ou gomme sur la glace.
5. Le port du costume officiel du Club est obligatoire pour tous les patineurs du programme Patinage Plus lors des cours et des compétitions à l'exception des enfants inscrits dans les cours pré Patinage Plus « mini-glace » et des adultes.
 - a. Filles : jupe bleue et chandail ou veste noire officiels du Club, collants beige.
 - b. Garçons : chandail ou veste noire officielle du Club et pantalon noir.
6. Par respect pour les entraîneurs et les autres patineurs, SVP arriver au minimum 10 minutes avant le début des cours. Votre enfant doit être prêt à embarquer sur la glace au signal de l'entraîneur. Lorsque le cours est commencé, l'accès à la glace est à la discrétion de l'entraîneur.
7. Aucun signe d'agressivité verbal ou physique de la part d'un enfant ou d'un adulte ne sera toléré envers les entraîneurs et les assistants de programme du Club. Le non respect de ce règlement entraînera l'expulsion immédiate du patineur sans remboursement pour le reste de la saison.

Pour prendre connaissance du code de déontologie du Club et le code de conduite des parents, nous vous invitons à consulter le site web du Club – www.patinagestbruno.ca. Vous y trouverez aussi toutes les réponses à vos questions dans la section « Le Club » et si vous ne trouvez pas ce que vous cherchez, écrivez-nous à president.pstb@gmail.com et il nous fera plaisir de vous répondre.